

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





40 années d'engagement en faveur de la réussite de la jeunesse

Incarnant les ambitions du rapport de Bertrand Schwartz et fortes de leurs 40 ans d'expérience, les Missions Locales ont développé une expertise fondée sur une approche globale de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie et développé, dans la proximité, des réponses adaptées aux enjeux de leur territoire.

L'année écoulée nous a permis de faire la démonstration collectivement de la richesse et de la vitalité de notre réseau par l'organisation d'un cycle ambitieux d'événements et de rencontres pour célébrer notre anniversaire partout en France avec les Rencontres nationales de Tours pour point d'orgue. Une année dense également marquée par le déploiement réussi du Contrat d'Engagement Jeune et la finalisation des référentiels de la démarche de labellisation de notre réseau qui vise à donner davantage de cohérence à nos actions.

L'Union Nationale et les Associations Régionales des Missions Locales ont vu leurs moyens d'action pour la structuration et l'animation du réseau considérablement renforcés grâce au soutien renouvelé du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

L'année prochaine, comme les suivantes, je sais pouvoir compter sur l'engagement résolu des jeunes, des élus, des professionnels et des partenaires de notre réseau pour permettre aux jeunes de nos territoires de prendre leur place dans la vie sociale, citoyenne et économique de notre pays.



STÉPHANE VALLI,
président de l'UNML

Photographies : DR ; pages 3, 7, 9 : Benjamin Dubuis ; couv. pages 3 et 14 : Anouk Desury ; pages 6 et 12 : unsplash.com ; page 13 : Lucas Dumortier.
Conception réalisation : Maya Carrasco Impression : Centr'Imprim

Les contributions du réseau au projet France Travail

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, a confié à Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, une mission de concertation et de préfiguration de France Travail. Dans ce cadre, l'Union Nationale des Missions Locales était invitée à contribuer aux travaux. Pour associer les membres du réseau et capitaliser sur les remontées de terrain, des groupes de travail internes associant les ARML et les Missions Locales ont été organisés pour élaborer collectivement la première série de propositions du réseau pour nourrir la concertation sur France Travail.

#CestuneMission

LA 1^{RE} CAMPAGNE DES MISSIONS LOCALES

Du 13 octobre au 15 décembre, le réseau des Missions Locales a lancé sa première campagne de communication nationale. L'objectif était de développer la notoriété des Missions Locales auprès des jeunes et de mettre en avant les solutions qu'elles pouvaient leur proposer. Mise en œuvre sur la base du cahier des charges élaboré par la commission Communication du réseau, la campagne a permis de mettre en avant la singularité de l'accompagnement proposé. Le réseau a également grandement contribué à sa réussite, notamment en optimisant son déploiement. De grands médias ont été sollicités pour diffuser les messages de la campagne (Konbini, TF1, M6 ou encore France Inter et France Info...).



Le baromètre 2022, un éclairage sur l'approche de la citoyenneté, du vote et de la politique des jeunes

Près de 32 000 jeunes ont participé à l'édition 2022 du baromètre. L'enquête met en lumière un glissement de leurs préoccupations dans un contexte d'élections présidentielles. En effet, bien que l'insertion professionnelle reste une inquiétude majeure, elle laisse, cette année, la première place aux questions de pouvoir d'achat. Elle confirme également le rôle primordial qu'occupent les Missions Locales dans l'avancée des projets des jeunes.





Lancement de la démarche de labellisation du réseau des Missions Locales

Le conseil d'administration de l'UNML a décidé, en janvier 2022, d'engager le réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation qui vise à inscrire le réseau dans une dynamique d'amélioration continue pour mieux répondre aux attentes des jeunes, des entreprises et des partenaires. Retour sur les temps forts de cette année de lancement.



MAI ET JUIN 2022, UN TOUR DES RÉGIONS POUR PRÉSENTER LA DÉMARCHE ET LES ENJEUX

Des journées de rencontres avec les associations régionales ont été organisées pour présenter et échanger sur la démarche, afin de définir ensemble une feuille de route ambitieuse pour arriver à la labellisation du réseau d'ici fin 2025.

LE 13 OCTOBRE 2022, RENCONTRES NATIONALES DE TOURS : DES AMBITIONS RÉAFFIRMÉES POUR UN LABEL EXIGEANT ET ACCESSIBLE

Devant les membres et partenaires des Missions Locales réunis à l'occasion des Rencontres nationales, Stéphane Valli, Françoise Raynaud et Agnès Canayer ont rappelé les grandes ambitions des instances de l'Union Nationale sur la démarche : réaffirmer l'identité et le rôle des Missions Locales comme service public territorialisé et partenarial de l'insertion des jeunes. Grâce à un label exigeant, le réseau des Missions Locales pourra faire la démonstration de la qualité de son offre de service.

Présent à l'occasion de cet événement, **Olivier Dussopt**, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, a également souligné l'importance de cette démarche pour accompagner la structuration du réseau.

LE 7 DÉCEMBRE 2022, VALIDATION DES RÉFÉRENTIELS ET LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PHASE D'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU



Présentation des référentiels de labellisation par Christian Viet, directeur associé chez Mensia Conseil

Réunis à Lille à l'occasion de l'assemblée générale de l'UNML, ses membres ont validé le référentiel des Missions Locales ainsi que celui des associations régionales et de l'Union. Fruit de plusieurs mois de travail impliquant près de 70 Missions Locales et ARML, des partenaires du réseau, des jeunes et des entreprises, leur validation marque une étape clé dans la démarche. La phase suivante vise à accompagner et outiller le réseau afin d'engager, avant fin 2024, toutes les structures dans la démarche.



L'atelier « Labellisation » proposé dans le cadre des Rencontres.



Une année de CEJ : une réussite collective pour les Missions Locales

Associée dès les premiers travaux à la conception du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), l'UNML a œuvré, dès le début de l'année 2022, pour accompagner et faciliter le déploiement du CEJ au sein du réseau. Cette activité continue et cette coordination étroite entre l'UNML, les ARML et les Missions Locales ont permis de remplir les objectifs fixés, confortant ainsi le rôle du réseau comme acteur incontournable de la réussite des politiques de jeunesse.

PRÉPARER LE DÉPLOIEMENT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE DANS LE RÉSEAU

En amont de la parution de l'instruction, l'UNML s'est mobilisée pour outiller les Missions Locales et leur permettre de préparer l'arrivée du CEJ. Pour accompagner la transition entre la Garantie Jeunes et ce nouveau dispositif, un memento a été diffusé. Une série de webinaires a également été organisée à l'attention des professionnels pour présenter les enjeux du nouveau dispositif.

DÈS LE LANCEMENT, DE PREMIÈRES SIGNATURES DE CONTRATS

Le CEJ a été officiellement lancé le 1^{er} mars. Partout en France, les Missions Locales ont célébré les premières signatures de contrats. Le Premier ministre Jean Castex, accompagné d'Élisabeth Borne, de Thibaut Guilluy et de Stéphane Valli, était ainsi présent à Rosny-sous-Bois (93110) ce 1^{er} mars pour rencontrer les jeunes signataires des Missions Locales de La Marne-aux-Bois, de Villemomble et de la Dhuis.

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DANS LA DURÉE ET RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES

Suite à ce lancement, l'UNML a continué son accompagnement tout au long de l'année. Différentes actions ont ainsi été conduites : l'élaboration, en lien avec les ARML, de la feuille de route « Accompagnement des Missions Locales et coordination du CEJ », la création d'une FAQ suite à la remontée d'interrogations du réseau mais aussi la mise à disposition de supports et fiches métiers « pas à pas » pour



Les supports de communication édités par les communicants du réseau.

garantir une équité dans l'approche et sécuriser les Missions Locales dans la mise en œuvre du dispositif. Un accompagnement plus spécifique a aussi été proposé aux Missions Locales de Mayotte, de Guyane et des

UNE PREMIÈRE ANNÉE EN CHIFFRES

- **200 000** jeunes accompagnés
- **74,2 %** ont moins de 21 ans
- **93,6 %** des jeunes engagés en CEJ ont un diplôme inférieur ou équivalent au bac, **49,8 %** sont sans diplômes
- **8 jeunes sur 10** s'estiment satisfaits ou très satisfaits par les parcours en CEJ
- **54 %** d'inscription pour entamer cet accompagnement.

Source I-Milo, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 intégrant les jeunes en Garantie Jeunes



Les premières signatures de contrat, dès le lancement du CEJ le 1^{er} mars 2022.



Le ministre en présence des participants des ateliers © ministère du Travail.

Antilles, non organisées en ARML en 2022. 13 réunions organisées à distance entre mai et décembre et une intervention de deux semaines au sein des Missions Locales de Martinique, de Guadeloupe et de Saint-Martin ont ainsi été menées pour appuyer au mieux les professionnels.

Afin d'accompagner le réseau sur le volet communication du CEJ, un groupe de travail issu de la commission associative nationale Communication du réseau des Missions Locales s'est constitué début janvier. Les travaux ont permis de définir la stratégie de communication du réseau autour de trois axes : la communication vers le réseau, les élus, les partenaires ; la communication vers les jeunes ; le relais et la cohérence avec la communication gouvernementale. Dans cette visée, différents supports et visuels ont été créés et mis à disposition du réseau.

UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

En parallèle de l'accompagnement du réseau, l'UNML a fortement contribué aux travaux des différentes instances chargées de mettre en œuvre le dispositif. Des tableaux de bord, des enquêtes de satisfaction auprès des jeunes ont été élaborés et les questions ou difficultés rencontrées par le réseau ont été systématiquement remontées. Après 6 mois de mise en œuvre, le ministère du Travail a invité des jeunes de Missions Locales et de Pôle emploi accompagnés dans le cadre du CEJ ainsi que des conseillers CEJ de Missions Locales, de Pôle emploi et des représentants EPIDE et du Réseau E2C France à participer à des ateliers pour recueillir leurs avis et leurs recommandations pour améliorer cet accompagnement spécifique.

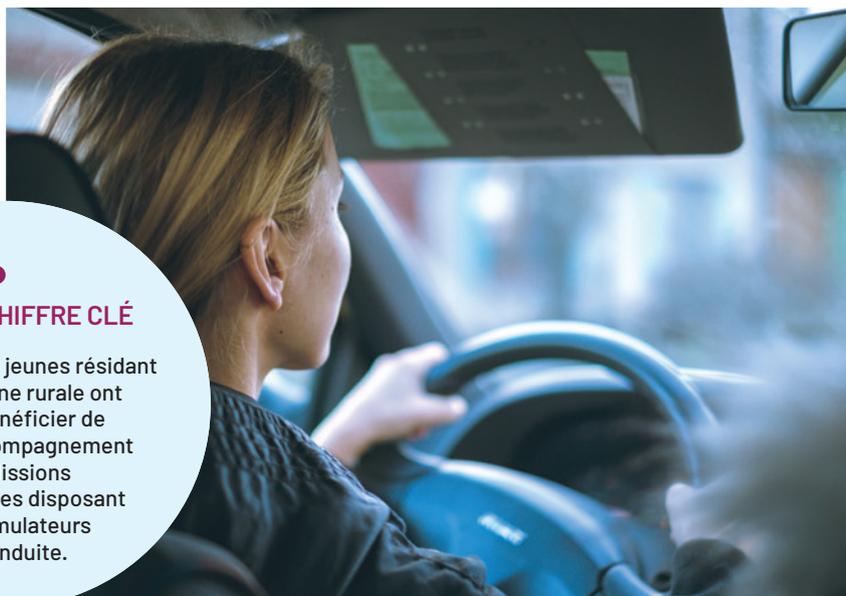
FOCUS SUR LE CEJ « JEUNES EN RUPTURE »

L'UNML a été pleinement associée aux travaux de préfiguration du CEJ « Jeunes en rupture » (CEJ JR). Un des enjeux de ce volet du CEJ est de sécuriser financièrement le parcours d'accompagnement des jeunes les plus vulnérables. L'originalité du CEJ JR repose sur le partenariat étroit et co-construit avec les associations lauréates dans l'optique de mettre en œuvre une complémentarité des offres de service dans une logique de co-accompagnement systématique des jeunes concernés.

LE DÉPLOIEMENT DE L'APPLI CEJ

L'UNML a accompagné le Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises pendant la phase de test de l'application. 37 Missions Locales l'ont ainsi expérimentée, et ont formulé des propositions d'améliorations. Afin d'éviter la « double saisie », un chantier a été lancé pour préparer l'interfaçage entre l'application CEJ et I-Milo.

Partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Délégation à la sécurité routière



LE CHIFFRE CLÉ

5 300 jeunes résidant en zone rurale ont pu bénéficier de l'accompagnement des Missions Locales disposant de simulateurs de conduite.

Dans le cadre de l'agenda rural du gouvernement et du partenariat entre l'UNML, l'ANCT et la DSR, plus de 110 Missions Locales, accompagnant des jeunes dans les territoires ruraux, ont été sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement financier de 20 000 euros maximum pendant deux ans afin d'acquérir un ou plusieurs simulateurs de conduite pour l'animation du dispositif. Le renforcement de l'offre de service des Missions Locales via des



agence nationale
de la cohésion
des territoires

simulateurs de conduite visent à lutter contre les difficultés rencontrées par les jeunes en termes de mobilité. Cette problématique est un des principaux obstacles à la réussite des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle se pose encore avec plus d'acuité dans les territoires ruraux.

FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES VERS LES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE (JSMJ)

Ce champ spécifique de l'accompagnement est animé par l'UNML depuis plusieurs années. Un groupe de travail, constitué de référents justice d'ARML et de conseillers justice de Missions Locales représentant l'ensemble du territoire, se réunit plusieurs fois par an. Ensemble, ils partagent leurs pratiques et leurs retours d'expérience, travaillent à des outils communs et rendent visibles les actions des territoires en faveur de l'insertion des jeunes placés sous main de justice (4 groupes de travail et un séminaire organisé en 2022). Ces rencontres ont notamment abouti à la co-construction de documents d'orientation Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) / conseillers justice en Missions Locales ainsi qu'une fiche d'activité des conseillers justice en Missions Locales.

L'année 2022 a été marquée par le début de l'évaluation de l'accord-cadre de partenariat entre le ministère de la Justice, le ministère du Travail et l'UNML sur la période 2017-2019. Cette évaluation se terminera courant 2023 et préparera les fondations d'un nouvel accord-cadre.

Autre fait marquant, après 12 ans d'engagement, Arnaud Collignon quitte la fonction d' élu référent jeune sous main de justice au sein du CA de l'UNML. Il est remplacé par Driss Bourida, ancien président de la Mission Locale de Chambéry.



LES CHIFFRES CLÉS

En 2022, **12 688** jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif JSMJ dont **5 531** y sont entrés en 2022.

Source I-Milo

Obligation de formation : contribution à la mise en œuvre de la base communautaire

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation de formation, le réseau des Missions Locales, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, a pleinement participé aux travaux relatifs à la préfiguration d'un nouveau système d'échange des flux de jeunes repérés en situation de décrochage scolaire. L'enjeu est de mettre en place une plateforme commune entre les acteurs fonctionnant au fil de l'eau remplaçant le système des flux actuels, reposant sur des échanges mensuels.

Signature de nouvelles conventions pour un meilleur accompagnement des jeunes

Depuis de nombreuses années, les Missions Locales et les Ecoles de la 2^e Chance (E2C) ont développé un partenariat qui vise à mieux coordonner au niveau national l'action des deux réseaux. Le 29 juin 2022, l'UNML et le Réseau E2C France ont signé une nouvelle convention qui poursuit l'objectif d'optimiser l'articulation des actions et des échanges entre les dispositifs. Son objectif est de proposer un accompagnement toujours plus efficace, mais également d'y intégrer les évolutions introduites par le déploiement du CEJ.



LE CHIFFRE CLÉ

- **6 000** jeunes intègrent une Ecole de la 2^e Chance suite à une orientation par les Missions Locales.

De gauche à droite : **Alexandre Schajer**, président du Réseau E2C France, **Driss Bourida**, président Mission Locale Jeunes du Bassin Chambérien, **Stéphane Valli**, président de l'UNML

À l'occasion des Rencontres nationales, l'UNML et The Adecco Group ont signé une convention de partenariat formalisant des relations partenariales historiques et fortes entre les deux réseaux. Elle traduit la volonté de travailler conjointement et de coordonner les actions en matière d'accompagnement vers l'emploi des jeunes. Outre le fait de faciliter le positionnement des jeunes sur les opportunités d'emplois collectées par The Adecco Group, cette convention vise à contribuer à la réussite du CEJ en créant les articulations nécessaires.



De gauche à droite : **Jean-François Connan**, directeur Impact social et environnemental Groupe, **Pierre Matuchet**, directeur général, Transformation, Digital et Candidats, **Jean-Raymond Lépinay**, vice-président de l'UNML, **Barbara Schuman**, vice-présidente de l'UNML

LANCEMENT DE L'APPUI-CONSEIL, UN SOUTIEN PAR ET POUR LE RÉSEAU

Lancé fin septembre 2022, l'appui-conseil s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de l'action du réseau. Son objectif est d'accompagner les structures qui souhaitent résoudre des difficultés, anticiper des transitions majeures ou appuyer une dynamique d'amélioration continue.

Composé d'un diagnostic et d'une phase d'accompagnement, le dispositif mobilise des expertises internes et externes afin de répondre aux besoins du réseau aussi bien sur des aspects métiers qu'organisationnels. Ainsi, 5 cabinets sont mobilisés et interviennent sur le management des RH, l'ingénierie comptable et financière, la commande publique et la gouvernance. Ce sont 17 diagnostiqueurs et 15 experts issus du réseau qui ont été sélectionnés pour accompagner leurs pairs dans un esprit de solidarité.

Les premiers diagnostics ont été lancés en décembre. Au 31 décembre 2022, plus de 30 demandes avaient déjà été formulées pour bénéficier du dispositif.

SIGNATURE DE LA CONVENTION UNML-BUREAU MÉTIER

Dans le cadre de la feuille de route UNML-ARML 2022, l'Union et le Bureau Métier ont signé une convention

nationale afin de répondre à deux enjeux majeurs d'I-Milo :

- répondre au besoin du réseau de disposer d'outils de pilotage de l'activité et d'analyse communs au niveau local, régional et national ;
 - accompagner les professionnels du réseau dans l'évolution des pratiques de saisie pour mieux révéler leur travail.
- Ces deux points se sont traduits en 2022 par la mise à disposition d'outils de visualisation de données développés par le Bureau Métier et par la mise en place de sessions de formation au format « démultiplicateur » en région.



CRÉATION DE L'ARML ANTILLES-GUYANE :

« Il est primordial de disposer d'une association régionale, pour l'animation de nos territoires et pour faire entendre nos problématiques. »

Le 5 novembre au ministère des Outre-mer, les représentants des Missions Locales de Guadeloupe, de Martinique, de Saint-Martin et de Guyane se sont réunis pour entériner la naissance de la 15^e ARML du réseau. Claudie Vetro, présidente de l'ARML Antilles-Guyane, membre du bureau de l'UNML et présidente de la commission ultramarine de l'UNML, revient sur la genèse du projet, les objectifs et les enjeux de l'association.

POUVEZ-VOUS REVENIR SUR LE CONTEXTE QUI A AMENÉ LA CRÉATION DE CETTE NOUVELLE ASSOCIATION ?

Il est primordial pour nos structures de disposer d'une association régionale, non seulement pour les besoins d'une animation propre à nos territoires mais également pour faire entendre nos problématiques au niveau national. En raison du faible nombre de structures par territoire, la nécessité de se regrouper était une évidence. À l'occasion de la création de la Mission Locale Saint-Martin, nous nous sommes ainsi retrouvés pour travailler sur ce projet. Plusieurs séances de travail de juillet à décembre se sont succédé jusqu'à la création de l'association, le 5 décembre. Tout au long de ces travaux, nous nous sommes appuyés sur l'expérience de l'ARML de La Réunion.

L'UNML a également été présente tout au long de la démarche et, même après la création, en nous apportant un soutien technique.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE NOUVELLE ARML ?

Nous sommes chargés de l'animation de 5 territoires, chacun disposant de son histoire et de ses spécificités propres. Les thématiques sont les mêmes : mobilité, insertion professionnelle, santé... Mais les problématiques sont radicalement différentes d'un territoire à un autre. Par exemple, la Guadeloupe et la Martinique sont confrontées à un vieillissement très rapide de la population, suite au départ des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi sur place. Il nous faut donc travailler avec les entreprises pour créer des emplois pour ces jeunes. A contrario, en Guyane, la population est très jeune, on doit donc s'organiser pour proposer un accompagnement

à chacun des jeunes et absorber les demandes. En fonction des problématiques de chaque territoire, nous devons ajuster notre accompagnement.

COMMENT ASSURER L'ANIMATION DE TERRITOIRES SI DIFFÉRENTS ?

Dans ce contexte d'interrégionalité, la proximité physique et la création de liens entre les régions sont primordiales. Nous avons donc veillé à ce qu'il y ait une égalité au niveau de la gouvernance et de l'animation régionale avec un vice-président de l'ARML dans chaque territoire qui travaille en proximité avec les institutionnels et les partenaires tout en conservant une approche globale afin de mutualiser les avancées de chaque territoire. C'est un travail qui nécessite donc de la coordination et de l'agilité pour proposer une animation spécifique à chaque territoire mais aussi de l'empathie et de l'engagement pour comprendre les problématiques de chacun.



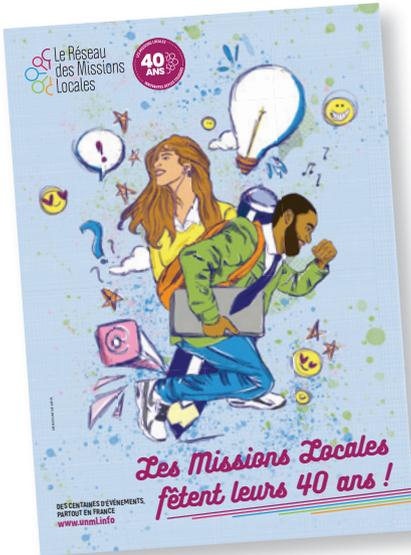
Les représentants des Missions Locales d'Antilles Guyane réunis au ministère des Outre-mer (de gauche à droite) : **Jean-François Beaunol**, président de MiLSud Martinique, **Clément-Raphael Sanchez Orozco**, président de la Mission Locale de Saint-Martin, **Claudie Vetro**, présidente MiLCem Martinique, **Jean-Claude Labrador**, président de la Mission Locale Centre-Est Savanes Guyane, **Jordan Daniel** (administrateur), représentant **Jean Bardail**, Mission Locale de Guadeloupe.

FOCUS SUR LA COMMISSION ULTRAMARINE DE L'UNML

La commission ultramarine de l'UNML, qui réunit les gouvernances et direction des Missions Locales, a permis de poser les bases d'un partenariat ambitieux avec la Direction générale des Outre-mer concrétisé par la signature d'une convention, associant la DGEFP, en 2023. Ces travaux ont également permis d'identifier les chantiers à lancer prioritairement, notamment sur les enjeux de mobilité des jeunes et d'innovation portés par les Missions Locales.

Les Missions Locales ont 40 ans

Pour cette année anniversaire, les Missions Locales se sont massivement mobilisées pour valoriser, tout au long de 2022, toute la créativité et l'inventivité qu'elles mettent en œuvre pour proposer des actions en faveur de la réussite des jeunes. Le réseau s'est ensuite retrouvé, à l'occasion des Rencontres nationales des Missions Locales, pour célébrer ensemble ce 40^e anniversaire.

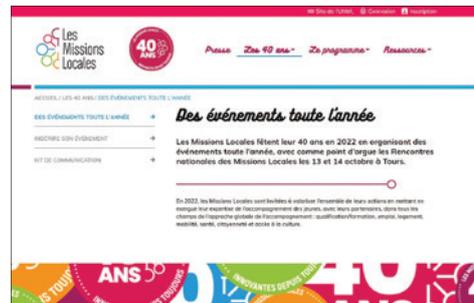


Le visuel de cette année des 40 ans, réalisé par Sephora Mayoko accompagnée par la Mission Locale de Touraine, lauréate de la Battle graphique des 40 ans.

Une année de festivités et d'actions pour le réseau des Missions Locales

Tout au long de l'année, les Missions Locales étaient invitées à organiser des événements de valorisation de leurs actions avec et pour les jeunes. Les événements étaient siglés

du logo des 40 ans et valorisés sur le site internet dédié.



LES CHIFFRES CLÉS DES 40 ANS

- **900** événements (ateliers, visites, animations...) organisés en métropole et dans les territoires d'outre-mer.
- **Des thématiques variées** : emploi, formation, art, accès aux droits, expression et participation des jeunes...
- **Plus de 70%** du réseau s'est inscrit dans la dynamique des 40 ans.

LES RENCONTRES NATIONALES DES MISSIONS LOCALES

Les 13 et 14 octobre 2022 se sont déroulées à Tours les Rencontres nationales du réseau des Missions Locales. Près de 1000 participants dont des élus locaux, des directeurs, des conseillers, des jeunes et des partenaires se sont réunis autour de conférences, débats, ateliers et du Village des initiatives.



Lancement des Rencontres avec le discours d'ouverture de **Stéphane Valli**, président de l'UNML.



24 structures du réseau et 14 partenaires, réunis pour présenter au sein du Village des initiatives leurs projets et leurs actions.



Le Lab'Expression des jeunes était présent pour couvrir ces journées, ici Lab'On Id interviewe **Thibault Guilluy**, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

Intervention d'**Olivier Dussopt**, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion à propos des enjeux relatifs à France Travail.



Une programmation culturelle riche avec la restitution d'ateliers de théâtre d'improvisation menés par la Mission Locale d'Indre-et-Loire, diffusion des lauréats du Vox Milo 2022 et de la websérie « Prank Ta ML ».



Ateliers d'échanges de pratiques autour des thèmes de la santé, des projets des jeunes, du numérique et des pratiques innovantes.



L'UNML et le Service Civique en 2022



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

L'UNML poursuit ses actions en faveur de missions de Service Civique de qualité. Elle accompagne le développement quantitatif et qualitatif du Service Civique dans les territoires en soutenant les capacités d'initiatives et d'innovation du réseau des Missions Locales.

Signature d'une convention tripartite



À l'occasion du Salon des maires 2022, **Béatrice Angrand** (présidente de l'Agence du Service Civique), **Bertrand Hauchecorne** (vice-président de l'Association des maires de France) et **Agnès Canayer** (vice-présidente de l'UNML et présidente de la Mission Locale du Havre) ont signé, le 22 novembre 2022, une convention de partenariat qui vise à mieux faire connaître aux communes et intercommunalités l'opportunité représentée par le Service Civique et favoriser ainsi l'accueil de jeunes volontaires en mission de Service Civique dans les collectivités.

L'UNML CONTRIBUE AUX DIFFÉRENTS ESPACES DE RÉFLEXION PARTENARIAUX

- Participation aux réunions du comité stratégique piloté par l'Agence du Service Civique.
- Participation active aux travaux de la plateforme inter-associative du Service Civique animée par le Mouvement associatif.
- Production du rapport d'activité du Service Civique au sein du réseau à destination de l'Agence du Service Civique.

LE SERVICE CIVIQUE ET LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

« Solution structurante » du CEJ, l'UNML, en lien avec l'Agence du Service Civique, a développé une série d'outils (vidéo témoignage, supports) afin d'accompagner les conseillers dans la mobilisation du Service Civique dans les parcours des jeunes accompagnés.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE EN 2022

- 100 Missions Locales plateformes
- 3 983 jeunes mineurs en Service Civique
- 16 316 jeunes accompagnés volontaires en Service Civique

L'engagement du réseau dans la lutte contre les discriminations



Fort des premiers résultats issus d'une expérimentation de 4 ans (2019-2022) financée dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, l'UNML a souhaité appuyer l'essaimage, dans d'autres régions, du projet initié en

Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui vise à lutter de façon systémique contre les discriminations et développer le pouvoir d'agir de l'ensemble des acteurs via la formation des professionnels, des modules à destination des entreprises

et la co-animation d'ateliers participatifs à destination des jeunes.

À cette occasion, un séminaire organisé les 12 et 13 mai 2022 à Marseille, événement historique s'inscrivant dans les 40 ans du réseau, a rassemblé plus d'une centaine de membres des Missions Locales et des ARML autour d'ateliers animés par les référents « Lutte contre les discriminations » porteuses de l'expérimentation. Autres temps forts de cette journée, la signature de la charte d'engagement national par Claire Hédon, Défenseuse des droits, et Claude Fournet, vice-président de l'UNML, ainsi que la couverture média des jeunes de Lab'On-ID.

Retour sur les négociations annuelles obligatoires 2023

Les négociations annuelles obligatoires 2023 (NAO) ont vu l'augmentation de la valeur du point pour l'ensemble des salariés de la branche. Jean-Raymond Lépinay, vice-président de l'UNML et président de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation, revient sur le contexte et le cheminement de ces négociations exceptionnelles.



grever les salaires. Le bureau souhaitait donc à la fois récompenser les salariés du réseau mais également prendre nos responsabilités en apportant une réponse concrète au souci de l'inflation. C'était le sens du mandat confié aux représentants employeurs de l'UNML pour ces NAO.

COMMENT SE SONT DÉROULÉES LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX ?

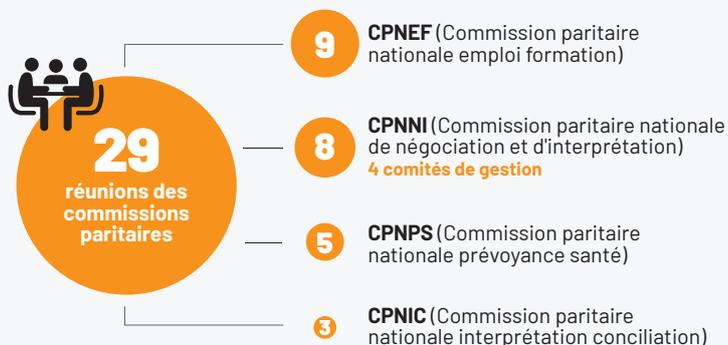
Nous avons présenté, dès le début des négociations, les intentions de la partie employeur. À partir de ce moment, les discussions ont été globa-

lement positives et productives. Les représentants des organisations syndicales ont avancé leurs propositions que nous avons étudiées. Nous avons, pour cela, consulté les directions de Missions Locales afin de voir ce qui était réalisable pour elles. Cela nous a conduits, en raison de la disparité entre les structures, à écarter la demande d'un 13^e mois dont les modalités étaient extrêmement difficiles à mettre en œuvre.

COMMENT SE SONT CONCLUES CES NAO ?

Nous avons en tant que délégation employeur proposé une augmentation de la valeur du point équivalente à un treizième mois, ce qui correspond à la demande des syndicats, mais qui laisse suffisamment de marge de manœuvre aux structures sur leur politique de rémunération. Nous avons également souhaité diviser en deux temps l'application de cette augmentation afin qu'elle ne soit pas non-amortissable (4,82 euros au 1^{er} janvier 2023 et 5,01 euros à partir du 1^{er} juillet). Cette proposition a été acceptée par l'ensemble des parties présentes autour de la table des négociations et nous nous en félicitons.

LES COMMISSIONS PARITAIRES EN 2022



LES AVENANTS SIGNÉS EN 2022



L'ACCORD SUR LE TÉLÉTRAVAIL

C'est dans un contexte de crise sanitaire que les négociations de branche sur le télétravail ont été amorcées en 2020 pour aboutir à un accord entre l'UNML et la CFDT le 7 juillet 2022. Cet accord, entré en vigueur le 1^{er} novembre 2022, permet aux structures qui ne disposent pas d'accord d'entreprise sur le télétravail de répondre, avec souplesse, à la problématique de ce mode d'organisation du travail. Les partenaires sociaux ont choisi de construire un accord clef en main afin que les Missions Locales puissent l'adapter à leurs besoins.

L'activité du service juridique en 2022

CHIFFRES CLÉS 2022

Les juristes de l'UNML ont traité, au cours de l'année 2022, **1 217 dossiers juridiques**, soit une moyenne de **101** par mois.



Au global, plus de **64 % des structures adhérentes en 2022 ont sollicité au moins une fois** le service juridique au cours de l'année écoulée (soit 275 structures).



Le contact entre le service juridique et les structures s'effectue le plus souvent **par courriel** (plus de 88 % des questions sont posées via une demande par email).



Le temps de traitement est, en moyenne, de **50 minutes par dossier**.



Le thème le plus demandé porte sur **l'application de la convention collective** – classification, rémunération conventionnelle, paye, ancienneté, valeur du point (plus de 35 % des questions posées).

Lancement d'une nouvelle offre de service à destination des directions de Missions Locales



Le pôle juridique et syndicat employeurs de l'UNML conseille les Missions Locales sur des questions qui portent exclusivement en droit privé du travail et droit social, dans les rapports entre employeurs et salariés (relations individuelles du travail, conclusion, exécution, rupture du contrat de travail...) et sur les relations collectives du travail (accords collectifs, IRP...). Le pôle a étoffé son offre de service en 2022 et propose désormais des accompagnements complémentaires.



• **Des accompagnements juridiques renforcés et individualisés** afin de permettre aux structures de s'approprier les enjeux et les spécificités de la convention collective des Missions Locales. Cet entretien d'une demi-journée avec deux juristes de l'UNML permet d'échanger et d'approfondir les thèmes souhaités par l'adhérent ainsi que les

problématiques rencontrées au sein de la Mission Locale concernée en matière de droit du travail.



• **Des journées de sensibilisation à la convention collective** pour intégrer dans les meilleures conditions les directions et cadres de direction nouvellement arrivés dans le réseau. Ces journées ont pour objectif de sensibiliser les cadres de direction sur différents thèmes comme le droit du travail, les spécificités de la convention collective nationale ou encore l'appréhension de l'écosystème du réseau des Missions Locales.



• **Des sessions de formation** en droit du travail à l'attention des directeurs des Missions Locales. Ces sessions se réalisent en petit groupe et apportent un regard croisé entre les dispositions légales et jurisprudentielles, d'une part, et les dispositions de la convention collective nationale des Missions Locales, d'autre part.



DEPUIS LE LANCEMENT DE SA NOUVELLE OFFRE DE SERVICE, LE PÔLE JURIDIQUE A ORGANISÉ :

- 4 journées de sensibilisation ;
- 10 sessions d'accompagnement juridique renforcé et individualisé ;
- 5 sessions de formation en droit social.



ENQUÊTE RÉMUNÉRATION SUR
LES REVENUS PERÇUS EN 2021

Les principaux chiffres



302

structures
répondantes



10 742

salariés

Près de **80 %** des structures
ont un effectif compris entre 10 et
49 personnes (79,80 %)



Plus de la moitié de
la population globale est
composée de conseillers
en insertion sociale et
professionnelle (58,30 %)



92 % des salariés
employés à temps partiel
sont des femmes



80 %
de femmes
20 %
d'hommes



83 % de
temps plein
17 % de
temps partiel

Près de **70 %**

des salariés employés
à temps partiel ont un
temps de travail égal ou
supérieur à **80 %** (67,38 %)



79 % de contrats CDI
21 % de contrats CDD

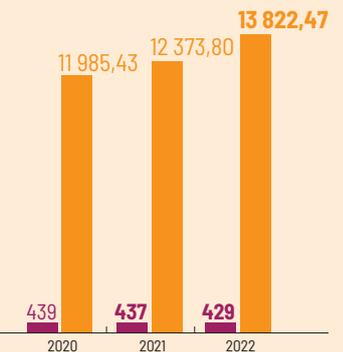
Contrats particuliers : **6,22 %**
de la population globale



Âge moyen :
**42 ans et
7 mois**

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS

Structures ETP



L'équipe technique de l'UNML, en 2023

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE : Zouvaria Marecar (chargée de communication), Sandrine Perringaux (responsable administrative et financière), Alice Allavoine (juriste en droit social), Mathieu Najar (responsable des projets numériques), Naïma Haddag Mokadem (assistante financière), Catherine Souletie (assistante administrative), Anne-Charlotte Couget (chargée de mission Gestion des publics/événementiel), Marie-Charlotte Le Saulnier (juriste en droit social), Cyrille Bazin (chargé de mission Service Civique), Priscillia Gemieux (chargée de communication), Amel Kouza (chargée de développement de l'Institut Bertrand Schwartz), Marie Déjan (juriste en droit social), Isaure De Gaulejac (chargée de mission Renforcement des parcours d'insertion), Sonia Champagne (directrice du pôle Labellisation et Appui-conseil), Julie Collomb (directrice du pôle juridique), Olivier Gaillet (directeur du pôle Stratégie Métiers et partenariats), Nathalie Sliskovic (responsable de l'animation du réseau), Bryan Defer (juriste en droit social).
ASSIS, DE GAUCHE À DROITE : Yohan Senlecque (chargé de mission Protection des données), Tifaine Douchet (chargée de mission Labellisation), Vanessa Cothias (chargée de mission Santé et handicap), Pierre Luce (chargé de communication), Nicolas Calatrava (chargé de mission Professionnalisation et outillage de l'accompagnement), Madeleine Joss (chargée de mission Accompagnement), Édith Le Gourrier (directrice du pôle Communication et événementiel), Ahmed El Khadiri (délégué général), Caroline Prévost (directrice du pôle administratif et RH).
ABSENTS LE JOUR J : Gilles Ho (assistant administratif), Valérie Gardé (chargée de mission Contrat Engagement Jeunes).
EN 2022 : Sandrine Aboubadra-Pauly (déléguée générale), Philippe Brousse (délégué général adjoint), Dado Simpara (assistante de direction), Guy Berthier (chargé de mission Relations entreprises), Nadine Louchart (responsable de projet), Bénédicte Seznec (chargée de mission Formation).



Retour sur les temps forts de l'assemblée générale 2022



Plus de 200 participants, présidences et directions de Missions Locales et d'ARML se sont réunis le 7 décembre à Lille pour assister à l'assemblée générale de l'UNML. Année électorale oblige, les élus étaient invités à élire les membres qui siègent au bureau de l'UNML et au sein du conseil d'administration. À l'issue du vote, Stéphane Valli, président sortant, a été reconduit dans ses fonctions.



PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 par Sandrine Aboubadra-Pauly.



© ANOUCK DESJURY - PHOTOGRAPHE

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

par Didier Rumeau, coprésident de l'AREFIE, Sandrine Aboubadra-Pauly, déléguée générale de l'UNML, Stéphane Valli, président de l'UNML, et Martin David-Brochen, président de la Mission Locale de Lille Avenir.



RELANCE DE L'INSTITUT BERTRAND SCHWARTZ ET ÉLECTION DE MARC GODEFROY

qui succède à Jean-Patrick Gille à la présidence de l'Institut. Les membres du conseil d'administration de l'Institut ont également été élus.



SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIENNALE ENTRE L'UNML ET L'UIMM.

Objectif : généraliser et structurer à l'échelle nationale des partenariats qui peuvent exister localement.



UN THÉÂTRE-FORUM SUR LES DISCRIMINATIONS SUBIES PAR LA JEUNESSE.

Mises en scène par les jeunes de la Mission Locale de Rambouillet, 3 saynètes sont venues illustrer les discriminations que pouvait subir la jeunesse. Des échanges avec le public ont suivi chaque représentation.



LES DÉBATS DE L'INSTITUT BERTRAND SCHWARTZ.

Seize jeunes de la Mission Locale Lille Avenir et de la Mission Locale Métropole Sud ont débattu avec les élus présents autour de la question « Comment faire pour que les jeunes soient des acteurs du réseau à tous les niveaux ? ».

LES MEMBRES DES INSTANCES

Les membres des instances sont élus pour une durée de deux ans.

LES MEMBRES DU BUREAU



DE GAUCHE À DROITE :

- Stéphane Valli**, président (Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc)
- Jean-Patrick Gille**, vice-président (ARML Centre-Amicentre)
- Claude Fournet**, vice-président (ARDML Provence-Alpes-Côte-d'Azur)
- Agnès Canayer**, vice-présidente (Mission Locale Le Havre-Seine-Estuaire-Littoral)
- Christine Le Nabour**, vice-présidente (Mission Locale du Pays de Vitré)
- Clotilde Valter**, vice-présidente (Mission Locale de Lisieux)
- Jean-Raymond Lépinay**, vice-président (ARML Occitanie)
- Barbara Schuman**, secrétaire (Mission Locale de Grenoble)
- Martin David-Brochen**, secrétaire adjoint (Mission Locale Lille Avenir)
- Françoise Raynaud**, secrétaire (Mission Locale du Pays Yonnais)
- Mario Gonzalez**, secrétaire adjoint (Mission Locale de Paris)
- Philippe Maitreau**, trésorier (Maison de l'emploi MEF Mulhouse-Sud-Alsace)
- Laëtitia Venner**, trésorière adjointe (Mission Locale du Chablais)

- Et aussi :** • Jacques Crosnier (ARML Ile-de-France) • Ozgur Eski (ARML Centre Val de Loire) • Josette Furace (Mission Locale de Marseille) • Marc Kerrien (ARML Bretagne) • Stéphanie Kis (Mission Locale Nord Mosellan) • Wendy Lafaye (ARML Amilaura Auvergne-Rhône-Alpes) • Annie Lombard (Mission Locale du Chalonnais) • Jacques Lowinsky (ARML La Réunion) • Laurence Magne (Mission Locale du Bassin de Thau) • Pierre Martin (Mission Locale Alès Pays Cévennes) • Thierry Marty (ARML Nouvelle Aquitaine) • Isabelle Perdureau (Mission Locale des Trois Vallées) • Samia Riffaud (Mission Locale de Limoges) • Patrick Dehen (AREFIE) • Pierre Savelli (ARML Corse) • Claudie Vetro (ARML Antilles-Guyane)
- Membres associés :** • Marc Godefroy (président de l'Institut Bertrand Schwartz) • Florent Michelin (ANDML) • Marie Rondwasser (ANDML)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (hors membres du bureau)

COLLÈGE 1 (MISSIONS LOCALES)

- Gérard Aubert (Mission Locale CORAIL)
- Jean-François Beaunol (Mission Locale Espace Sud de la Martinique)
- Clément Caillaud (Mission Locale Nord-Essonne)
- Ahmed Djafer (Mission Locale Watrelos-Leers)
- Frédéric Eloy (Mission Locale de Dieppe-Côte-d'Albâtre)
- Isabelle Ferrer (Mission Locale de Toulouse)
- Manoëlle Martin (Mission Locale Sud Oise - MLEJ)
- Olivier Martin (Mission Locale Royan-Atlantique)
- Farianti M'Dallah (Mission Locale Mayotte)
- Daniel Pigeon-Angelini (Mission Locale Bièvre Val-de-Marne)
- Foued Rahmouni (Mission Locale Rhône-Sud)
- François Rio (Mission Locale des Jeunes de Montpellier-Méditerranée Métropole)
- Jérôme Viaud (Mission Locale du Pays de Grasse)

COLLÈGE 2 (ARML ET URML)

- Jean-François Bruelle (ARML Grand-Est)
- Michel Neugnot (ARML Bourgogne-Franche-Comté)
- Jean-Paul Olivares (URML Pays de Loire)

COLLÈGE 3

- Shems El Khalfaoui (Association Objectif emploi / Mission Locale Saint-Denis-Pierrefitte)

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE MISSION LOCALE

- Nadège Carrel • François Gaudin



Union Nationale des Missions Locales

54 rue de Paradis · 75010 Paris · Tél. 01 75 43 32 32 · accueil@unml.info www.unml.info